



## Communauté de Communes Usse et Rhône

### RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018



**Site de Seyssel (siège)**

24 Place de l'Orme  
74910 Seyssel

**Site de Frangy**

35 Place de l'Église  
74270 Frangy

**Site de la Semine**

70 Route de la Semine  
74270 Chêne-en-Semine

04 50 56 15 30

[accueilseyssel@cc-ur.fr](mailto:accueilseyssel@cc-ur.fr)

Le mot du Président .....	2
Le contexte .....	3
Présentation de la Communauté de Communes Usse et Rhône .....	3
Gouvernance et pôles de compétences.....	4
Les compétences et l'intérêt communautaire .....	6
Le fonctionnement de l'intercommunalité .....	7
Comptes administratifs 2018 .....	10
Les projets portés par les pôles de la CC Usse et Rhône en 2018 .....	12
Conclusion .....	15
Table des sigles.....	16

## Le mot du Président



**L'année 2018** a vu la poursuite des projets engagés par la CC Usse et Rhône en 2017, dont de nombreux ont été repris des trois ex-Communautés de Communes du Pays de Seyssel, de la Semine et du Val des Usse, mais aussi certains initiés par la nouvelle Communauté de Communes.

Les travaux d'harmonisation des différents services suite à la fusion du 1<sup>er</sup> janvier 2017 se poursuivent, ils représentent un travail de longue haleine pour aboutir à une remise à plat totale des engagements, des contrats sur l'ensemble du nouveau territoire !

Ce rapport reprend les principales actions menées en 2018. Je vous en souhaite à tous une bonne lecture.

Le Président,  
Paul RANNARD

## Le contexte

Le rapport d'activités<sup>1</sup> va présenter les différentes tâches réalisées et les chiffres clés de l'année 2018, avec en outre en annexe la délibération N°42/2019 du 12 mars 2019 qui approuve les Comptes administratifs des différents budgets.

L'année 2018 a vu se poursuivre les travaux liés à la fusion des trois ex-Communautés de Communes et la consolidation de la CC Usse et Rhône.

Il faut souligner que les statuts ont été redéfinis pour asseoir cette fusion. À noter les points suivants qu'il a fallu prendre en compte :

- Harmonisation des marchés de collectes des déchets issus de déchetteries,
- Dissolution officielle de l'ex-SIVOM Usse et Fornant,
- Prise en compte du RGPD et préparation d'un audit technique,
- Consolidation de la GEMAPI et organisation entre les bassins gérés par le SHR et le SMECRU,
- Continuité du travail sur les amortissements et les emprunts et notamment sur leurs incidences financières,
- Début des études préalables à la constitution de l'inventaire de la Communauté de Communes Usse et Rhône, reprenant celui des ex-EPCI et syndicats,
- Transfert des actifs des zones d'activités économiques suite à la loi NOTRe : début des réflexions,
- Poursuites des travaux de délocalisation de l'EHPAD du Val des Usse,
- Prise en compte statutaire des compétences obligatoires eau et assainissement : déjà effectif pour l'assainissement, étude sur le transfert de compétence eau potable initiée, pour envisager ou non un transfert à la Communauté de Communes,
- La compétence « eau pluviales urbaines » reste du ressort des Communes,
- Transfert des compétences sociales d'intérêt communautaire au CIAS Usse et Rhône, la Communauté de Communes conservant ses actions en matière d'enfance et de jeunesse,
- Prise de compétence en matière de véloroute,
- Instauration d'un régime de TPZ sur le périmètre de la ZAE de Mabœz à Corbonod.

## Présentation de la Communauté de Communes Usse et Rhône

Issue de la fusion des trois ex-Communautés de Communes du Pays de Seyssel, de la Semine et du Val des Usse, la Communauté de Communes Usse et Rhône compte 26 communes pour une population de 20 396 habitants en 2018<sup>2</sup> (chiffre INSEE).

La population par Commune est la suivante :

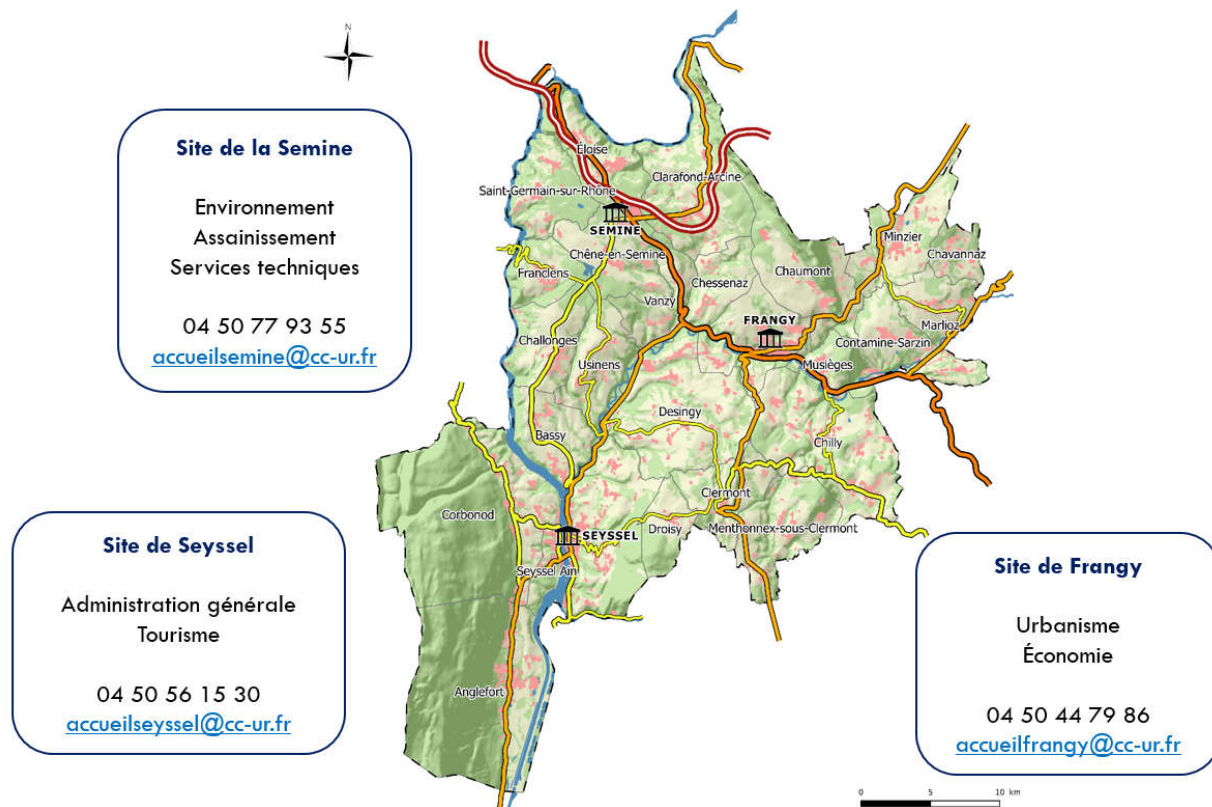
Commune	Nb d'hab. 2016 pop. INSEE	Départ.	Commune	Nb d'hab. 2016 pop. INSEE	Départ.
Seyssel 74	2 372	74	Franclens	571	74
Frangy	2 151	74	St-Germain- s/Rh.	519	74
Chilly	1 302	74	Challonges	516	74
Corbonod	1 283	01	Chaumont	480	74
Anglefort	1 152	01	Chêne-en-S.	470	74
Seyssel 01	1 009	01	Bassy	440	74
Clarafond-A.	1 002	74	Clermont	414	74
Minzier	996	74	Usiens	405	74

<sup>1</sup> Le rapport d'activité a été approuvé par délibération n°CC 176/2018 du 11 septembre 2018.

<sup>2</sup> 2018 est l'année de référence mais les populations sont comptabilisées au 1<sup>er</sup> janvier 2016 par l'INSEE.

Marlioz	935	74	Musièges	392	74
Éloise	856	74	Vanzy	330	74
Desingy	814	74	Chavannaz	225	74
Contamine-S.	694	74	Chessenaz	216	74
Menthonnex-sous-Cl.	688	74	Droisy	164	74

### Carte de la CC Usse et Rhône :



Les Communes sont relativement peu peuplées (moyenne de 784 habitants) mais connaissent des dynamiques démographiques importantes, qui seront détaillées dans le diagnostic.

## Gouvernance et pôles de compétences

La gouvernance politique est assurée par un Conseil communautaire, composé de 37 délégués, qui s'appuie sur le Bureau communautaire, composé de 12 élus, ainsi que du Président et de 11 commissions thématiques intercommunales.

# Le Président et vos 11 Vice-présidents



Les Conseillers communautaires sont au nombre de 37. La répartition en fonction des communes est la suivante :

5 délégués	Seysssel Haute-Savoie
4 délégués	Frangy
2 délégués	Anglefort, Chilly, Corbonod, Seysssel Ain
1 délégué	Bassy, Challonges, Chaumont, Chavanaz, Chêne-en-Semine, Chessenaz, Clarafond-Arcine, Clermont, Contamine-Sarzin, Desingy, Droisy, Éloïse, Franclens, Marlioz, Menthonnex-sous-Clermont, Minzier, Musièges, Saint-Germain-sur-Rhône, Usinens, Vanzy

Les délégués titulaires sont les suivants :

Bernard THIBOUD, Carinne LAVAL (Anglefort), Patrick BLONDET (Bassy), Grégoire LAFARGERES (Challonges), André-Gilles CHATAGNAT (Chaumont), Alain CAMP (Chavannaz), Paul RANNARD (Chêne-en-Semine), Louis CHAUMONTET (Chessenaz), Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT (Chilly), Sylvie TARAGON (Clarafond-Arcine), Christian VERMELLE (Clermont), Alain CHAMOSSET (Contamine-Sarzin), Joseph TRAVAIL, Estélita LACHENAL (Corbonod), Jean-André BOUCHET (Desingy), Paul FORESTIER (Droisy), Marthe CUTELLE (Éloïse), Jean-Louis MAGNIN (Franclens), Bernard REVILLON, Carole BRETON, Mylène DUCLOS, Gilles PASCAL (Frangy), Pascal COULLOUX (Musièges), Bruno PENASA (Marlioz), Jean VIOLLET (Menthonnex-sous-Clermont), Bernard CHASSOT (Minzier), Alain LAMBERT (Saint-Germain-sur-Rhône), Michel BOTTERI, Corinne GUISEPIN (Seysssel Ain), Gilles PILLOUX, Anne-Marie BAILLEUL, Paulette LENORMAND, Guy PERRET (Seysssel 74), Christine VIONNET (Usinens), Jean-Yves MÂCHARD (Vanzy).

Les délégués suppléants sont les suivants :

Gilles CHATELAIN (Bassy), Serge JOURNAL (Challonges), Jean-Louis VILLE (Chaumont), Serge ROUX (Chavannaz), Marie-Claude FOURNET (Chêne-en-Semine), Philippe JACQUESON (Chessenaz), Anne-Laure GUILLET (Clarafond-Arcine), Michèle LIARD (Clermont), Patrick FALCOZ (Contamine-Sarzin),

Daniel BARRIL (Desingy), Dominique CASAERT (Droisy), Didier CLERC (Eloise), Jean SOGNO (Franclens), Orlando DOMINGUES (Marlioz), Sylviane STOLL (Menthonnex-sous-Clermont), Patrice GAILLARD (Minzier), Pascal BORTOLUZZI (Musièges), Daniel DUCLOSSON (Saint-Germain-sur-Rhône), Hugues PERROT (Usinens), Mickaël GOUTAZ (Vanzy).

À noter que M. Jean-Marc LAGRIFFOUL a démissionné de ses fonctions de Maire de Clarafond-Arcine et que, suite à l'élection survenue le 20 avril 2018, Mme Sylvie TARAGON a été élue Maire de la Commune.

## Les compétences et l'intérêt communautaire

Les compétences de la Communauté de Communes Usse et Rhône ont été validées par arrêté interpréfectoral n°PREF/DRCL/BCLB-2019-0010 du 18 février 2019 approuvant les statuts de la Communauté de Communes Usse et Rhône.

Certaines compétences définies dans les statuts font l'objet d'une définition de l'intérêt communautaire, lesquelles ont été précisées par les délibérations suivantes : n°CC 329/2017 du 26 octobre 2017, n°CC 344/2017 du 12 décembre 2017, n°CC 58/2018 du 10 avril 2018, n°CC 118/2018 du 12 juin 2018, n°CC 247/2018 du 11 décembre 2018 et n°CC 25/2019 du 12 mars 2019.

À noter qu'une synthèse des définitions de l'intérêt communautaire est disponible au pôle administration générale (tel : 04 50 56 15 30 ou par mail : [accueilseyssel@cc-ur.fr](mailto:accueilseyssel@cc-ur.fr)).

Les statuts et la synthèse de l'intérêt communautaire sont disponibles sur le site internet de la CC Usse et Rhône ou sur demande au 04 50 56 15 30 ou par mail : [accueilseyssel@cc-ur.fr](mailto:accueilseyssel@cc-ur.fr).

Les définitions de l'intérêt communautaire de certaines compétences des statuts ont été les suivantes<sup>3</sup> :

- Article 4-1-3 : Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.  
*Sont d'intérêt communautaire : Études et mise en œuvre d'actions de soutien aux services et au commerce de proximité (délibération n°CC 58/2018 du 10 avril 2018).*
- Article 5-1-1 : Politique du logement et du cadre de vie, pour les actions d'intérêt communautaire.  
*Sont d'intérêt communautaire : La construction, gestion et aménagement de logements pour les aînés ruraux autonomes : les Maisons de vie 1 et 2 de la Semine, la Maison de vie de Seyssel et la Maison de vie de Frangy (délibération n°CC 58/2018 du 10 avril 2018)  
Est d'intérêt communautaire : le Programme Local de l'Habitat (PLH) (délibération n°CC 25/2019 du 12 mars 2018)*
- Article 5-4-1 : Etude, animation et mise en œuvre de contrats rivières.  
*Sont d'intérêt communautaire « L'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique » au titre du L211-7 12° du Code de l'environnement (délibération n°CC 117/2018 du 12 juin 2018).*

L'année 2018 a confirmée les modifications intervenues suite à la fusion où certaines compétences optionnelles et facultatives ont été remaniées du fait de la fusion (les 3 ex-EPCI n'avaient pas tous les

<sup>3</sup> Seules celles de 2018 apparaissent. À noter que ces définitions ont été abondées depuis.

mêmes compétences). La modification statutaire a, en outre, intégré le caractère obligatoire des compétences eau potable<sup>4</sup> et assainissement.

## Le fonctionnement de l'intercommunalité

### Le Conseil communautaire :

Il est convoqué dès que l'ordre du jour le nécessite. Toutefois, en 2018, il a été décidé qu'il soit convoqué chaque deuxième mardi du mois, à moduler en fonction des points à traiter. Durant l'exercice 2018, le Conseil communautaire a été réuni 12 fois : 18 janvier, 13 février, 13 mars, 10 avril, 15 mai, 12 juin, 24 juillet, 21 août, 11 septembre, 9 octobre, 13 novembre, et 11 décembre.

Les points les plus importants ont été les suivants :

- 18 janvier : modifications statutaires,
- 18 janvier : instauration de la taxe GEMAPI,
- 13 février : modifications statutaires,
- 13 mars : fixation de la durée d'amortissement des biens,
- 13 mars : approbation des comptes administratifs,
- 13 mars : approbation des comptes de gestion,
- 13 mars : présentation des orientations budgétaires 2018,
- 10 avril : modifications statutaires,
- 10 avril : vote des budgets,
- 10 avril : institution de la TEOM,
- 10 avril : facturation des usagers du service assainissement,
- 10 avril : plan de financement du projet de multi-accueil à Minzier,
- 10 avril : définition de l'intérêt communautaire,
- 15 mai : prise en compte du RGPD,
- 15 mai : dissolution du SIVOM Ussets et Fornant,
- 15 mai : réhabilitation de la ViaRhona à Seyssel Haute-Savoie,
- 15 mai : détermination du nombre de représentants aux CT/CHSCT,
- 12 juin : définition de l'intérêt communautaire,
- 24 juillet : convention 2018 du contrat de ruralité,
- 11 septembre : rapport d'activités 2017,
- 11 septembre : approbation du SCoT Ussets et Rhône,
- 11 septembre : instauration du régime de FPZ pour la ZAE de Mabœz (Corbonod),
- 9 octobre : travaux d'extension du multi-accueil à Frangy,
- 9 octobre : programmation des travaux d'assainissement collectif,
- 13 novembre : reconstruction de la déchetterie à Frangy,
- 13 novembre : étude de maîtrise d'œuvre pour la future véloroute entre Contamine-Sarzin et Seyssel,
- 11 décembre : avenant n°1 au Contrat Ambition Région,
- 11 décembre : plan de financement de la maison de santé à Frangy,
- 11 décembre : définition de l'intérêt communautaire.

À chaque séance, une communication est faite sur les décisions et un point sur les dossiers en cours afin que les conseillers aient une vision sur tous les chantiers. Les décisions, en 2018, ont été les suivantes :

B 01/2018	09-janv	2018	Bureau	DM 1 BA Serrasson (2017)
B 02/2018	09-janv	2018	Bureau	DM 2 BA Serrasson (2017)

<sup>4</sup> À noter que le transfert de la compétence « Eau potable » bénéficie d'une dérogation allant jusqu'à 6 ans au-delà du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

B 03/2018	09-janv	2018	Bureau	DM 5 BA Zone de loisirs (2017)
B 04/2018	09-janv	2018	Bureau	Convention MV1 Orthoptiste Avenant n°2
B 05/2018	23-janv	2018	Bureau	Convention Département 74 Agence Eau Etude épandage boues des stations d'épuration
B 06/2018	30-janv	2018	Bureau	Convention mise à disposition ancien Agri-SE
B 07/2018	17-avr	2018	Bureau	Avenant clause cession sous location baux professionnels santé MV1
01/2018	24-avr	2018	Président	Avenant marché maître d'œuvre tennis
02/2018	05-mai	2018	Président	Validation prestataire repas Multi-accueil Semine
B 08/2018	15-mai	2018	Bureau	Finances DM1 BP 2018
03/2018	24-mai	2018	Président	Validation étude zonage eaux pluviales pour PLUi
B 09/2018	29-mai	2018	Bureau	Finances DM1 BA ZAC 1
B 10/2018	29-mai	2018	Bureau	Finances DM2 BP 2018
B 11/2018	26-juin	2018	Bureau	Finances DM3 BP 2018
B 12/2018	03-juil	2018	Bureau	Finances DM1 BA ZL 2018
B 13/2018	24-juil	2018	Bureau	Finances DM2 BA ZL 2018
04/2018	16-août	2018	Président	Signature marchés transports scolaires
05/2018	16-août	2018	Président	Prestataire annexe bâtiment omnisports Semine
B 14/2018	21-août	2018	Bureau	Finances DM4 BP 2018
06/2018	29-août	2018	Président	Marché parking Sur Lyand Corbonod
07/2018	29-août	2018	Président	Marché aire de camping-car
B 15/2018	04-sept	2018	Bureau	Finances DM3 BA ZL 2018
B 16/2018	04-sept	2018	Bureau	Finances DM2 BA Assainissement 2018
B 17/2018	04-sept	2018	Bureau	Finances DM1 BA ADS 2018
B 18/2018	18-sept	2018	Bureau	Finances DM5 BP 2018
B 19/2018	18-sept	2018	Bureau	Finances DM4 BA ZL 2018
08/2018	24-sept	2018	Président	Attribution marché maîtrise d'œuvre aire camping-car
10/2018	24-sept	2018	Président	Avenants marché Tennis couvert
09/2018	05-oct	2018	Président	Attribution marché travaux Sur Lyand
B 20/2018	23-oct	2018	Bureau	Finances DM5 BA ZL 2018
B 21/2018	23-oct	2018	Bureau	Finances DM6 BP 2018
11/2018	09-nov	2018	Président	Dissolution régie salle Hors-sac Sur Lyand
12/2018	09-nov	2018	Président	Arrêté dissolution régie salle hors-sac
13/2018	14-nov	2018	Président	Marché désamiantage multi-accueil Seyssel 74
B 22/2018	20-nov	2018	Bureau	Finances DM3 BA Assainissement 2018
B 23/2018	20-nov	2018	Bureau	Finances DM7 BP 2018
14/2018	26-nov	2018	Président	Avenant marché Tennis couvert
B 24/2018	27-nov	2018	Bureau	Souscription prêt ZAE Mabœz
B 25/2018	04-déc	2018	Bureau	Finances DM8 BP 2018
15/2018	06-déc	2018	Président	Maîtrise d'œuvre Multi-accueil Seyssel 74
B 26/2018	11-déc	2018	Bureau	Finances DM1 BA Transports 2018
B 27/2018	11-déc	2018	Bureau	Finances DM4 BA Assainissement 2018
B 28/2018	11-déc	2018	Bureau	Finances DM5 BA Assainissement 2018
16/2018	14-déc	2018	Président	Mission maîtrise d'œuvre extension Multi-accueil Frangy
17/2018	14-déc	2018	Président	Concours architectes EHPAD
B 29/2018	18-déc	2018	Bureau	Finances DM6 BA Assainissement 2018



## Les attributions du Conseil communautaire :

Pour faciliter le fonctionnement de la collectivité et permettre de fluidifier les affaires courantes, le Conseil communautaire a délégué certaines attributions au Président ou au Bureau communautaire. Le tableau suivant reprend les attributions à la date du 31 décembre 2018 (en gras la délégation donnée en 2018 au Président) :

Le Conseil communautaire permet au Président de :	Source :
- Intenter en justice ou défendre la Communauté de Communes	Délibération CC 08/2017 du 13/02/2017
- Déléguer au DGS les marchés publics de - 1 500 € HT	Délibération CC 08/2017 du 13/02/2017
- Toute passation de marchés passés sous procédures adaptées	Délibération CC 08/2017 du 13/02/2017
- Avenants aux marchés procédures adaptées : limite de 5 % et dont le montant est inférieur à 90 000 € HT	Délibération CC 08/2017 du 13/02/2017
- Création de régies comptables nécessaires au fonctionnement des services intercommunaux	Délibération CC 08/2017 du 13/02/2017
- Autoriser le 1er Vice-président à suppléer le Président en cas d'empêchement de celui-ci	Délibération CC 08/2017 du 13/02/2017
- Prendre toute disposition concernant les ressources humaines	Délibération CC 08/2017 du 13/02/2017
- Délégation pour la passation, exécution et règlement des marchés relatifs aux transports scolaires	Délibération CC 336/2017 du 05/12/2017
<b>Négocier les prêts déjà souscrits dont le taux serait élevé, et ce pour tous les budgets concernant les emprunts (si empêchement, Vice-président finances)</b>	<b>Délibération CC 122/2018 du 12/06/2018</b>
Le Conseil communautaire permet au Bureau d'agir sur :	Source :
- Marchés à procédure adaptée dont le montant est compris entre 90 000 et 208 999 € HT	Délibération CC 10/2017 du 13/02/2017
- Conclusions et révision du louage ou de la location-vente des choses et biens pour une durée > 12 ans	Délibération CC 10/2017 du 13/02/2017
- Passation des contrats d'assurances et assurances statutaires	Délibération CC 10/2017 du 13/02/2017
- Régler les conséquences dommageables des accidents des véhicules communautaires	Délibération CC 10/2017 du 13/02/2017
- Aliénation de gré à gré des biens mobiliers > 10 000 €	Délibération CC 10/2017 du 13/02/2017
- Décision d'avoir recours, fixation rémunération et règlement des honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts	Délibération CC 10/2017 du 13/02/2017
- Élaboration des dossiers et dépôt des demandes de subventions	Délibération CC 10/2017 du 13/02/2017
- Droit de Prémption Urbain (DPU)	Délibération CC 10/2017 du 13/02/2017
- Dérogations au SCoT	Délibération CC 10/2017 du 13/02/2017
- Réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et autorisation de passer les actes nécessaires	Délibération CC 10/2017 du 13/02/2017
- Exercer les options prévues par le contrat de prêt et conclure tout avenant ( <i>voir les caractéristiques dans la délibération</i> )	Délibération CC 10/2017 du 13/02/2017
- Ouverture de crédits de trésorerie > 700 000 € par budget, durée > 12 mois et comportant l'un des index suivants : EONIA, T4M, EURIBOR	Délibération CC 10/2017 du 13/02/2017
- Remboursements anticipés d'emprunts souscrits et contracter tout contrats de prêts de substitution	Délibération CC 10/2017 du 13/02/2017
- Ouverture ou virement de crédits pour l'ensemble des budgets de la CCUR et ce dans la limite d'un montant de 50 000 € par chapitre	Délibération CC 332/2017 du 26/10/2017

### Le Bureau communautaire :

Organisé autour du Président et des 11 Vice-présidents, il se réunit toutes les semaines.  
Le Bureau traite des affaires courantes.

Il prend des décisions relatives aux attributions données par le Conseil communautaire, qu'il informe à chaque réunion de Conseil.

En 2018, le Bureau communautaire s'est réuni 40 fois. Un registre des comptes-rendus est tenu par l'administration générale.

### Les commissions thématiques intercommunales :

Les commissions thématiques intercommunales sont les suivantes, toutes sous la responsabilité d'un Vice-président :

- Commission Administration générale et Ressources Humaines, sous la responsabilité de M. Joseph TRAVAIL,
- Commission Assainissement, sous la responsabilité de MM. Emmanuel GEORGES (collectif) et Alain LAMBERT (non collectif et eau),
- Commission Bâtiments – Services techniques, sous la responsabilité de M. Jean-Louis MAGNIN,
- Commission Communication, sous la responsabilité de M. Jean-Yves MÂCHARD,
- Commission Développement économique, sous la responsabilité de M. Christian VERMELLE,
- Commission Environnement, sous la responsabilité de M. Patrick BLONDET,
- Commission Finances, sous la responsabilité de M. Jean-Yves MÂCHARD,
- Commission Social, enfance, jeunesse, sous la responsabilité de M. André-Gilles CHATAGNAT,
- Commission Tourisme, sous la responsabilité de M. Gilles PILLOUX,
- Commission Transports, Gens du voyage, Associations, sous la responsabilité de Mme Mylène DUCLOS,
- Commission Urbanisme – Aménagement du territoire, sous la responsabilité de M. Bernard REVILLON.

Les commissions thématiques ont pour but de faire des propositions au Conseil communautaire. Elles ne sont pas des instances décisionnelles.

## **Comptes administratifs 2018**

Les comptes administratifs ont été votés en concordance avec les comptes de gestion le 12 mars 2019 par délibération n°CC 42/2019.

Le **budget général** affiche des dépenses d'investissement d'un montant de **617 033,70 €** lesquelles correspondent notamment à :

- Remboursement du capital des emprunts	165 798,58 €
- Enregistrement des amortissements	63 871,03 €
- Achat de matériels roulant et divers (bacs Om...) & suite vols Signalétique et poursuite achat d'équipements suite fusion	123 012,90 €
- Etudes diverses dont PLUi	191 399,32 €
- Lancement dossiers multi-accueil Seyssel, déchetterie Frangy	33 338,84 €
- Subventions FISAC	12 250,00 €
- Remboursement EPF	27 363,03 €

Le budget annexe **Zone de loisirs** de la Semine : dépenses d'investissement **769 942,72 €** dont :

- Remboursement du capital des emprunts 26 854,25 €
- Dossiers extension du bâtiment omnisports et construction du Tennis couvert 724 008,50 €
- Poursuite des travaux sur le bâtiment d'entrée de zone (Semine) 19 079,97 €

Le budget annexe **Maison de vie** : dépenses d'investissement de **616 189,50 €** dont :

- Remboursement du capital des emprunts 20 831,64 €
- Amortissements 8 747,32 €
- Achat mobilier pour multi accueil Chene et locaux prof Maison de vie 2 18 541,56 €
- Poursuite construction maison de vie 2 568 068,98 €

Le budget annexe **Assainissement** (SPAC & SPANC) : dépenses d'investissement **3 399 111,64 €**

- Remboursement du capital des emprunts 961 910,47 €
- ET en restes à réaliser (disparition du SMDEA) : 110 319,45 €
- Amortissements 434 138,07 €
- Etudes Zonage des eaux usées 26 618,42 €
- Travaux divers (step de la tassionière à chene, raccordements de particuliers... ) cptes 21 405 156,62 €
- Cptes 23 - travaux en cours :Travaux step d'Anglefort, extension à Chilly 1 541 088,06 €
- Coucy Mougny, réseaux à Chaumont,...

Le budget annexe **Assainissement Non Collectif** (SPANC) :

*En 2018, il est inclus dans le budget annexe Assainissement.*

Le budget annexe **transports scolaires** pas d'investissement car ce budget supporte que les frais liés au transport des élèves (le fonctionnement s'élève toutefois à 1 665 643,60 €).

Le budget annexe **Port de Gallatin** ne supporte que les dotations d'amortissements **11 506,00 €**  
Dépenses d'investissement initialement à la charge de la commune de Seyssel – transfert de compétence)

Les budgets annexes des **trois zones d'activités ZAE de Maboez/Corbonod, de la ZAC I de la Semine et du Vieux-Moulin/Serrasson** : il s'agit principalement d'écritures de stocks et elles sont passées en section de fonctionnement (idem que pour un lotissement).

A été créé en 2018 le budget annexe **ZAE de Chambarin** qui fonctionne comme ces derniers.

Le budget annexe **ZAC II** de la Semine : dépenses d'investissement **28 359,80 €**  
- Remboursement du capital des emprunts 28 359,80 €

Le budget annexe **ZAC III** de la Semine : dépenses d'investissement **371 772,16 €**  
- Ecritures de stocks 254 530,52 €  
- Paiement des acquisitions à l'EPF 117 241,64 €

Le budget annexe **ADS** : mutualisation avec les communes qui demeurent compétentes matière d'ADS (il s'agit uniquement de dépenses de fonctionnement).

## Les projets portés par les pôles de la CC Usse et Rhône en 2018

Le tableau ci-après recense les différents projets portés par la CC Usse et Rhône en 2018, dont certains étaient initiés par les ex-EPCI avant la fusion du 1<sup>er</sup> janvier 2017 et d'autres qui ont été initiés par la Communauté de Communes Usse et Rhône par la suite.

Type d'action	Travail effectué	Observations
<b>Bâtiments – Services techniques</b>		
Tennis de la Semine	Achèvement des travaux en mai 2018	Le terrain est opérationnel et utilisé par l'association du tennis Club de la Semine
Bâtiment omnisports de la Semine	Construction d'une annexe au bâtiment Réfection du sol du gymnase	Recrutement du maître d'œuvre et des entreprises Début des travaux
<b>Service Communication</b>		
Bulletins communautaires	Réalisation d'un bulletin communautaire	Envoi à l'ensemble des habitants
Site internet	Renforcement du site internet	Actualisation régulière du site avec de nouvelles informations disponibles en ligne
Intranet agents et élus	Mise en place d'un site intranet avec diffusion d'informations internes aux agents et aux élus	Les agents et élus peuvent avoir un accès au site intranet
<b>Service Développement économique</b>		
Conventions avec Initiative Genevois et la MED	Aide aux porteurs de projets Appui aux entreprises Soutien au développement économique	Poursuite du travail engagé et convention en 2018
Extension du PAE de la Semine – ZAC III	Aménagement de surfaces destinées aux activités économiques sur 15 hectares pour 120 000 m <sup>2</sup> commercialisables.	Instruction du dossier d'études d'impacts environnementales
Extension de la ZAE de Maboez (Corbonod)	Aménagement de surfaces d'activités économiques sur 3,5 ha dont 32 000 m <sup>2</sup> commercialisables.	Les études ont été abouties, et l'appel d'offres pour la consultation des entreprises finalisé.
Vente des lots de la ZAE du Vieux-Moulin (Musièges)	Poursuite de la vente des 8 lots de la ZAE. Premières constructions sur la ZAE	Arrivée de la clinique vétérinaire et de deux entreprises artisanales Tous les lots ont fait l'objet de compromis de vente
Aménagement des lots du PAE de la Semine – ZAC II	Les entreprises débutent leurs travaux.	Tous les lots sont vendus
<b>Service Assainissement collectif</b>		
Station d'épuration d'Anglefort	Réhabilitation de la station d'épuration	Travaux en cours
Station d'épuration de Coucy (Chilly)	Extension de la station d'épuration	Travaux en cours
Station d'épuration de Novéry (Chilly)	Extension de la station d'épuration	Travaux en cours
Diagnostic et réhabilitation des réseaux	Etudes et travaux à Éloise et Clarafond-Arcine	Prévus pour 2019

Corbonod – station d'épuration	Agrandissement	Projet annulé pour 2018
Plan d'épandage	Plan d'épandage sur l'ensemble de la CC Usse et Rhône	Études en cours
Schéma directeur des eaux usées	Plan de zonage d'assainissement	Études en cours Programmation à venir
Réseaux à Mougny (Chilly)	Réhabilitation et extension des réseaux	Marché de travaux attribué
Poste de refoulement à Seyssel Ain	Mise en sécurité et augmentation du volume pompé	Marché attribué
Rénovation de station d'épuration	Travaux de réhabilitation suite à une mise en demeure de l'État	Projet en cours : station d'épuration de la Tassonière (Chêne-en-Semine)
<b>Service Assainissement non collectif</b>		
Dispositifs d'assainissement non collectif	Poursuite des opérations de réhabilitations groupées des dispositifs d'ANC sur les communes de Seyssel 74, Menthonnex sous Clermont, Challonges, Minzier.	Conseils auprès des usagers, contrôles des travaux et délivrance des certificats de conformité.
<b>Service Environnement</b>		
Déchèterie de Frangy	Création d'une déchèterie de 13 quais à Frangy	Études d'AMO finalisées. Recrutement d'un maître d'œuvre Acquisition du foncier
Collecte des déchets en déchetteries	Marchés de collecte des déchets et assimilés	Harmonisation de la collecte pour les trois déchetteries
<b>Service Social, enfance, jeunesse</b>		
EHPAD du Val des Usse	Délocalisation de l'EHPAD du Val des Usse sur le site des Bottières à Frangy. L'EHPAD actuel ne correspond plus aux normes en vigueur.	Concours d'architecte réalisé pour retenir le cabinet maître d'œuvre du projet Avancées sur le PPI du prochain EHPAD Début des acquisitions foncières au lieu-dit des Bottières à Frangy
Multi-accueil de Seyssel Haute-Savoie	Création de 22 berceaux Création d'un RAM de 80m <sup>2</sup>	Nouveau maître d'œuvre suite à la liquidation de celui qui était engagé Début des travaux Ouverture prévue pour le 6 janvier 2020
Multi-accueil de Minzier	Création d'un multi-accueil de 20 berceaux	Projet reporté à 2019 car le projet immobilier initial a été annulé. Projet en 2019 comportant seulement le multi-accueil.
Multi-accueil de Frangy	Extension des locaux pour un bureau et du stockage de matériel	Maître d'œuvre retenu

Maison de Vie 2 de la Semine	Achèvement de l'ensemble des travaux	Mise en service complète du bâtiment, comprenant l'extension pour le cabinet dentaire
Locaux professionnels de santé à Frangy	Dépôt du permis de construire Programme prévisionnel financier	PC déposé et inscrit en 2018 Rencontres avec des professionnels médicaux et para-médicales
<b>Service Tourisme</b>		
Parking de Sur Lyand	Réfection du parking de Sur Lyand	Début des travaux
Aire de camping-car	Études préalables	Maître d'œuvre recruté Demandes d'autorisations environnementales
Réhabilitation de la ViaRhona à Seyssel Haute-Savoie	Réfection complète de quelques portions de voiries détériorées	Démarrage du projet Pose de couches anti-racines
Bâtiment pour la base nautique de Seyssel	Réhabilitation du bâtiment de la base nautique et de ces accès	Réflexions d'avant-projet
Base nautique Aqualoisirs	Aire de jeux	Acquisition de nouveaux appareils de fitness
PDIPR	Mise en place du programme d'actions défini dans le schéma directeur de la randonnée (Secteur Ain et Haute-Savoie)	Balisage « Montée de Sur-Lyand » et travaux préparatoire au balisage de la boucle équestre de Marlioz
Véloroute V62 (Albertville – Annecy – Seyssel)	Création d'une véloroute pour la partie entre Contamine-Sarzin et Seyssel	Recrutement d'un maître-d'œuvre
<b>Service Urbanisme – Aménagement du territoire</b>		
SCoT Usse et Rhône	Approbation du SCoT Usse et Rhône	SCoT approuvé le 11 septembre 2018, après enquête publique entre déc. 2017 et janvier 2018 Disponible sur le site internet
PLU intercommunal du Pays de Seyssel	Poursuite de l'élaboration	Débat sur le PADD le 13/03/2018 Réunion publique sur le PADD organisée en décembre
PLU intercommunal de la Semine	Poursuite de l'élaboration	Réunion publique sur le PADD organisée en novembre
PLU intercommunal du Val des Usse	Poursuite de l'élaboration	Débat sur le PADD le 13 novembre 2018
Évolution des documents d'urbanisme locaux (DUL) en vigueur	Modification n°6 du PLU de Frangy – Limites de constructibilité en zone UA	Approbation le 24 juillet 2018 pour encourager la densification du centre-bourg
	Modification n°7 du PLU de Frangy – Limites de constructibilité en zone UE	Approbation le 24 juillet 2018 pour conforter l'activité commerciale existante

## Conclusion

2018 a été une année de consolidation de la nouvelle Communauté de Communes et de poursuite des principaux projets, dont la plupart ont été engagés avant 2017.

L'année 2019 finalisera la consolidation de la Communauté de Communes Usse et Rhône, afin d'entériner le processus de fusion en vue du renouvellement des équipes politiques en 2020.

Le Président,  
Paul RANNARD



## Table des sigles

<b>ADS</b>	Application du Droit du Sol
<b>AMO</b>	Assistance à Maîtrise d’Ouvrage
<b>ANC</b>	Assainissement Non Collectif
<b>BA</b>	Budget Annexe
<b>BCLB</b>	Bureau de Contrôles des Légalités et Budgétaire
<b>CC</b>	Communauté de Communes
<b>CCUR</b>	Communauté de Communes Usse et Rhône
<b>CHSCT</b>	Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail
<b>CIAS</b>	Centre Intercommunal d’Actions Sociales
<b>CT</b>	Comité Technique
<b>DGS</b>	Directeur Général des Services
<b>DM</b>	Décision Modificative
<b>DPU</b>	Droit de Prémption Urbain
<b>DRCL</b>	Direction des Relations avec les Collectivités Territoriales
<b>DUL</b>	Document d’Urbanisme Local
<b>EHPAD</b>	Établissement d’Hébergement des Personnes Âgées Dépendantes
<b>EPCI</b>	Établissement Public de Coopération Intercommunal
<b>EPF</b>	Établissement Public Foncier
<b>FPZ</b>	Fiscalité Professionnelle de Zone
<b>GEMAPI</b>	Gestion des Milieux Aquatiques et de Protection des Inondations
<b>HT</b>	Hors Taxes
<b>INSEE</b>	Institut Nationale de la Statistique et des Études Économiques
<b>MED</b>	Maison de l’Économique et du Développement
<b>MV</b>	Maison de Vie
<b>NOTRe</b>	Nouvelle Organisation du Territoire de la République
<b>PADD</b>	Projet d’Aménagement et de Développement Durables
<b>PAE</b>	Parc d’Activités Économiques
<b>PC</b>	Permis de Construire
<b>PDIPR</b>	Plan Départemental d’Itinéraires de Promenades et de Randonnées
<b>PLH</b>	Programme Local de l’Habitat
<b>PLU</b>	Plan Local d’Urbanisme
<b>PLUiH</b>	Plan Local d’Urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l’Habitat
<b>PPI</b>	Programme Prévisionnel d’Investissement
<b>RAM</b>	Relais d’Assistants Maternelles
<b>RGPD</b>	Règlement Général de la Protection des Données
<b>SCoT</b>	Schéma de Cohérence Territoriale
<b>SHR</b>	Syndicat du Haut-Rhône
<b>SIVOM</b>	Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple
<b>SMDEA</b>	Syndicat Mixte Départemental de l’Eau et de l’Assainissement
<b>SMECRU</b>	Syndicat Mixte d’Exécution du Contrat de Rivière des Usse
<b>SPAC</b>	Service Public d’Assainissement Collectif
<b>SPANC</b>	Service Public d’Assainissement Non Collectif
<b>TEOM</b>	Taxe d’Enlèvement des Ordures Ménagères
<b>TPZ</b>	Taxe Professionnelle de Zone
<b>ZAC</b>	Zone d’Aménagement Concertée
<b>ZAE</b>	Zone d’Activités Économiques